



Association loi 1901, déclarée le 08 juillet 1999 sous le N° 812, JO du 31 juillet 1999

### **Egalité/Inégalité : l'orientation est-elle en cause ?**

Jean-Paul Laurens

Département de sociologie - Université Paul Valéry – Montpellier

Conférence donnée le 14 mars 2006

à l'association « Apprendre et s'orienter »

Je me propose d'ouvrir les discussions de ce soir :

- A) En brochant d'abord un état des lieux des inégalités devant la scolarisation ;
- B) En cherchant ensuite à évaluer la part et la place de l'orientation dans la construction de ces inégalités scolaires ;
- C) En interrogeant enfin plus largement le processus de démocratisation du système éducatif français dans lequel s'inscrit l'orientation scolaire et professionnelle.

### **A - Etat des lieux des inégalités devant la scolarisation**

#### **1-Inégalité sociale**

Les sociologues ont d'abord portés leur attention sur les inégalités liées au milieu socio-culturel d'origine des élèves. On sait depuis les années 60, que la profession du père est un paramètre scolaire discriminant.

- En terme de réussite : Parvenir en 6<sup>ème</sup>, par exemple, sans redoubler est le fait de 9 fils d'enseignant sur 10 et de seulement 1 fils d'ouvrier sur 2.
- En terme de parcours : 8 enfants de cadres sur 10 accèdent à l'enseignement supérieur contre seulement 1 d'enfant d'ouvrier sur 3.
- On sait, enfin que l'origine sociale joue sur l'orientation. A niveau scolaire équivalent les enfants d'ouvriers ne s'orientent pas comme les enfants de cadres.
  - ? En 1960, 80% des élèves jugés moyens obtiennent un avis favorable à l'entrée en 6<sup>ème</sup> lorsqu'ils sont fils de cadres ; 30% lorsqu'ils sont enfants d'ouvriers.
  - ? Aujourd'hui, on sait qu'en fin de 3<sup>ème</sup>, l'orientation en cycle long pour les élèves jugés moyens, est demandée par 9 familles sur 10 lorsque le père est cadre ; 2 familles sur 3 lorsque le père est ouvrier.

#### **2-Inégalité culturelle**

Dans les années 80, les sociologues ont volontiers étudiés la scolarité des enfants issus de l'immigration.

- Ces derniers présentent des trajectoires scolaires de moindre niveau que les élèves d'origine française.
- Mais, parce que les étrangers appartiennent souvent aux catégories modestes de la société, il convient de comparer les scolarités de leurs enfants à celles des enfants d'ouvriers français. Ceci fait, on note :
  - ✍ Que les jeunes issus de l'immigration réalisent de meilleures carrières scolaires notamment au collège, puis, toute chose égale par ailleurs, manifestent une ambition scolaire plus élevée ;
  - ✍ Ce dernier point n'est pas sans incidence pour notre propos car, à situation comparable, les enfants de migrants poursuivent plus que leurs homologues d'origine française des études générale ou technologique et évitent les filières professionnelles courtes.

apprendre et s'orienter

Siège : 7, rue d'Alger – 34000 Montpellier – 0033 4 67 58 70 40 / 0033 6 22-19-38-41

jmquiesse@wanadoo.fr

Internet Explorer : <http://www.apprendreetsorienter.org>



Association loi 1901, déclarée le 08 juillet 1999 sous le N° 812, JO du 31 juillet 1999

- Enfin, si le fait d'être enfant d'immigré n'est pas discriminant à l'école, il le devient lors de l'insertion professionnelle. A diplôme équivalent, le taux de chômage varie du simple au double entre un jeune français et un jeune issu de l'immigration algérienne par exemple.

Comme dans les milieux populaires en général, existe chez les migrants de fortes disparités scolaires entre les garçons et les filles, ce qui nous conduit au point suivant. Car durant les années 90, plusieurs travaux sur les inégalités scolaires ont porté sur la scolarisation des filles.

### **3-Inégalité de genre**

- On sait que les filles sont aujourd'hui plus nombreuses que les garçons à tous les niveaux du système éducatif. Qu'elles y réussissent mieux et plus vite que les garçons. Leur taux de réussite aux examens est toujours supérieur d'au moins 5 points. 50% des filles arrivent au bac à l'heure contre 40% des garçons.

- Cela dit, car il y a un mais, plusieurs études montrent qu'elles perdent une partie de ces acquis scolaires dès lors que se profilent les premières orientations. L'orientation des filles se caractérise par :

- ? Une moindre diversité ;
- ? Un choix de filières littéraires et tertiaires ;
- ? Une forte autocensure, toujours à niveau scolaire égal.

Autrement dit, une orientation vers des filières socialement et économiquement de moindre valeur. Elles sont, par exemple, sur représentées dans les Sections de techniciens supérieurs et Carrières sanitaires et sociales et sous représentées dans les Classes préparatoires aux grandes écoles et écoles supérieures : autant de formations qui ne débouchent pas sur les mêmes statuts .

### **4-Inégalité géographique**

On sait désormais aussi que l'offre de formation nationale n'est pas homogène.

- Il existe un différentiel nord-sud-est-ouest en terme de niveau et d'orientation. Les pratiques d'orientation dans le nord-ouest privilégient l'apprentissage, dans le nord-est le lycée professionnel et dans le grand Sud la scolarisation longue et générale.

- Des inégalités entre régions peuvent être mentionnées. La part d'une génération qui obtient le baccalauréat varie de 80% à Paris à 55% à Amiens. L'offre de formation privée est plus importante en Bretagne qu'en Limousin. L'âge moyen du personnel enseignant plus élevé qu'ailleurs sur les bords de la Méditerranée.

- Outre le différentiel Paris-Province ou urbain-rural, c'est désormais l'inégalité centre-périphérie qui attire l'attention. Au sein d'une ville, la ségrégation résidentielle façonne la carte scolaire et les publics scolarisés. Sur ce point, il semble que la politique de l'éducation prioritaire ait au mieux contenu la progression des inégalités entre les espaces de formation.

- Cette hétérogénéité de l'offre éducative induit pour finir des effets sur les demandes d'orientation. Une offre scolaire riche en formations professionnelles détourne certains élèves des orientations générales. Inversement, la proximité d'une antenne universitaire accroît la poursuite d'études post baccalauréat.

### **5-Inégalité de contexte**

Nul n'ignore aujourd'hui que les écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur ne se valent pas. On sait désormais que, toute chose égale par ailleurs, joue un effet établissement :

- A caractéristiques identiques, certains font mieux réussir les élèves que d'autres ;

apprendre et s'orienter

Siège : 7, rue d'Alger – 34000 Montpellier – 0033 4 67 58 70 40 / 0033 6 22-19-38-41

jmquiesse@wanadoo.fr

Internet Explorer : [http:// www.apprendreetsorienter.org](http://www.apprendreetsorienter.org)



Association loi 1901, déclarée le 08 juillet 1999 sous le N° 812, JO du 31 juillet 1999

- A niveau scolaire et social équivalent, le taux de passage en seconde peut varier sensiblement entre deux établissements ;
- Pour ce qui est de l'évaluation, connaître l'établissement fréquenté par un élève apporte une information sur la valeur de sa note ;
- Enfin les pratiques d'orientation varient d'un établissement à l'autre. Tout se passe comme si les établissements adaptaient leurs pratiques d'orientation à leur public majoritaire.

Les familles perçoivent fort bien ces inégalités scolaires et jouent de leur connaissance du système pour offrir à leurs enfants les meilleures conditions de scolarisation. Jouer avec la carte scolaire est un sport bien connu. On sait aujourd'hui que pour éviter la fuite de leurs bons élèves, et limiter la progression de la ségrégation scolaire entre établissements, certains proviseurs fabriquent de la discrimination interne via l'instauration de classes de niveau notamment dans les zones urbaines à forte concurrence.

## **6-Inégalité économique**

Inégalités sociales, culturelles, de genre, géographiques, de contexte et bien sûr, économiques.

- On sait d'une part que la politique de discrimination positive vise à donner plus à ceux qui ont moins. Or il apparaît :
  - ✍ Que les établissements ruraux pour des raisons démographiques, finissent toujours par coûter plus cher que les établissements urbains même lorsque ceux-ci sont sur dotés parce que Zone d'éducation prioritaire ;
  - ✍ Que les enseignants de l'éducation prioritaire sont à la fois en début de carrière et moins qualifiés. Aussi, ils finissent par coûter moins cher à la collectivité que certains établissements de centre ville et ce malgré les primes accordées en Education prioritaire ;
  - ✍ Que le financement Education nationale peut être complété par celui des collectivités territoriales voire des associations de parents d'élèves qui seront d'autant plus généreux que le bassin économique est riche.
- On sait d'autre part, qu'à travers un système de bourses, l'Etat aide les élèves méritants issus de milieux modestes. Cela dit, la part des jeunes lycéens et étudiants ayant une activité salariée en période d'étude ne cesse de progresser : 30% des étudiants travaillaient hors vacances pour s'auto-financer en 1963 et 45% aujourd'hui. La massification scolaire et l'allongement des scolarités a cette conséquence. Nul n'est besoin d'ajouter que cette activité professionnelle réduit les chances de réussite de ces jeunes pour la plupart issus des milieux populaires.

Voici donc présentées succinctement quelques -unes des inégalités que le sociologue ne saurait oublier.

## **B - L'ORIENTATION DANS LA CONSTRUCTION DES INEGALITES SCOLAIRES**

Ceci fait, il est dans un second temps intéressant de focaliser notre attention sur le cursus scolaire afin d'y repérer d'une part comment y évoluent ces inégalités et d'autre part la place et le rôle que l'orientation peut y jouer.

### **7-Maternelle**

Dès l'entrée en maternelle, les enfants sont inégaux en terme de développement. La profession du père explique fortement les écarts observés ; suivi de l'âge et du sexe qui offre déjà un léger avantage aux filles. Par ailleurs, le niveau des enfants est d'autant plus élevé que la préscolarisation est précoce.

apprendre et s'orienter

Siège : 7, rue d'Alger – 34000 Montpellier – 0033 4 67 58 70 40 / 0033 6 22-19-38-41

jmquiesse@wanadoo.fr

Internet Explorer :<http://www.apprendreetsorienter.org>



Association loi 1901, déclarée le 08 juillet 1999 sous le N° 812, JO du 31 juillet 1999

Durant ces années de maternelle, les inégalités de genre et d'âge évoluent peu. Les inégalités entre les enfants de Français et d'étrangers diminuent. Par contre, certaines inégalités se creusent : ceux qui ont été préscolarisés tôt et ceux qui sont issus de milieux favorisés profitent mieux des premières années de socialisation scolaire.

## 8-Primaire

A l'école primaire, les acquis et le niveau scolaire des élèves, deviennent essentiels dans la prédiction du devenir scolaire puisque l'élève progresse d'autant mieux qu'il entre bon à chaque niveau.

Cela dit, durant l'année de CP, si les écarts garçons/filles restent modestes, les écarts fils d'ouvriers/fils de cadres progressent d'un cran.

Aussi à l'issue du primaire, des inégalités sont toujours repérables :

- Persiste une inégalité de réussite selon l'origine sociale ;
- Un léger avantage des filles par rapport aux garçons,
- Et toujours les bienfaits d'une préscolarisation précoce.

Bref, l'avantage initial dont bénéficient certains enfants à l'entrée en maternelle n'est en rien entamé par les 8 premières années de scolarisation primaire. Au contraire.

## 9-Collège

Le cursus scolaire conduit ensuite les écoliers au collège où la question de l'orientation entre progressivement en scène.

Dès les classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, certains comportements préfigurent l'orientation de fin de collège. La conséquence est radicale. Les inégalités se creusent. Le collège produit en deux ans plus d'inégalités que n'en avait produit la scolarisation antérieure ! Les élèves ayant un bon niveau à l'entrée et les enfants de cadres profitent plus que les autres des années collège comme cela avait déjà été le cas au primaire.

On peut parler d'accélération des inégalités au collège. En partie parce que, bien qu'unique, s'y opère un tri scolaire et social des élèves par l'intermédiaire :

- Du choix des options : 1<sup>ère</sup> langue vivante, latin, grec... ;
- Du choix des établissements : c'est au moment de l'entrée en 6<sup>ème</sup> que les demandes de dérogation à la carte scolaire et les passages vers le privé sont le plus marqués ;
- De la constitution de classes de niveau enfin qui creusent davantage les inégalités qu'elles ne les réduisent.

Le choix des options, de l'établissement et parfois de la classe, permet aux familles :

- D'inscrire leurs enfants dans des parcours distinctifs ;
- D'accroissent leurs avantages initiaux ;
- Et de préfigurer l'orientation vers le lycée.

Lorsque interviennent certains choix d'orientation en fin de collège, le niveau de l'élève reflète déjà beaucoup ses caractéristiques sociodémographiques. Mais le niveau est de surcroît corrigé par les ambitions familiales ou à l'inverse par des mécanismes d'autoélimination qui sont d'autant plus forts que les parents sont d'origine modeste et peu diplômés.

Et force est de constater que les conseils de classes ne corrigent pas vraiment les effets de cette autosélection. Ceci parce qu'en France, l'orientation est conçue comme une réponse aux familles. Tout se passe comme si l'institution se contentait de contester les choix qui lui paraissent irréalistes au regard du bulletin de l'élève, sans

apprendre et s'orienter

Siège : 7, rue d'Alger – 34000 Montpellier – 0033 4 67 58 70 40 / 0033 6 22-19-38-41

jmquiesse@wanadoo.fr

Internet Explorer : [http:// www.apprendreetsorienter.org](http://www.apprendreetsorienter.org)



Association loi 1901, déclarée le 08 juillet 1999 sous le N° 812, JO du 31 juillet 1999

toujours chercher à tirer vers le haut les choix prudents émis par certaines familles. De par ce mode de fonctionnement, conforme aux textes, les conseils de classe entérinent des demandes d'orientation socialement différenciées qui ajoutent de l'inégalité là où il en existe déjà beaucoup.

L'accès en seconde générale ou technologique varie de 90% pour un fils de cadre à 35% pour un fils d'ouvrier. Cela correspond à 55 points d'écart : 10 déjà manifestes à l'entrée au primaire, 10 construit durant le primaire et 35 durant les 4 années du collège.

## 10-Lycée

Au lycée, l'orientation devient essentielle. Elle s'y opère entre des filières scolairement et socialement hiérarchisées.

Pour ce qui est du passage de la seconde à la 1<sup>ère</sup> par exemple, outre le niveau scolaire :

- On notera un net avantage pour les garçons et fils de cadres, fortement sur-représentés en S. Il émane pour partie du choix de l'option de détermination de seconde ;
- Le paramètre sexe s'inverse. L'orientation en 1<sup>ère</sup> S concerne 1/4 des filles contre 1/3 des garçons. Les garçons de bon niveau se concentrent fortement sur cette filière tandis que les filles se dispersent davantage et ce dès les vœux spontanés. Cela dit, l'avis des conseils de classe a ici pour effet de ramener quelques filles vers la filière scientifique ;
- Le paramètre origine sociale enfin reste fort. Bien que l'ambition spontanée des milieux populaires pour la 1<sup>ère</sup> S soit comparable à celle des milieux favorisés, l'avis émis par l'institution, fait qu'ils sont plus nombreux à renoncer *in fine* à ce vœu.

Pourquoi ? Parce qu'au lycée, les conseils de classe sur-sélectionnent les enfants issus de milieux modestes au motif qu'ils sont scolairement moins soutenus et qu'ils doivent de ce fait posséder davantage de compétences personnelles. Au final, la part des enfants d'ouvriers décroît régulièrement des filières professionnelles et technologiques (où ils représentent 1/4 des effectifs) à la filière scientifique (où ils représentent 1/10<sup>ème</sup> des effectifs).

## 11-Enseignement supérieur

L'orientation dans le supérieur, s'affranchit enfin fortement des contraintes du niveau scolaire. Et de fait, les inégalités y progressent fortement. A niveau équivalent (bac S à l'heure) : 1 fils de cadre sur 2 opte pour une Classe préparatoire, 1 fille de cadre sur 3, 1 fils d'ouvrier sur 5 et 1 fille d'ouvrier sur 10.

On peut même observer que les étudiants de milieu aisé en réorientation se replient sur les filières que les étudiants de milieu populaire choisissent en première orientation.

Il semble que les bons choix d'orientation reviennent tout au long du cursus aux milieux instruits qui doivent pour ce faire actualiser leurs connaissances du système. On constate aujourd'hui par exemple, que de plus en plus de jeunes optent pour des Instituts universitaires de technologie afin d'éviter l'université, quitte à poursuivre ensuite, leur Diplôme universitaire technologique en poche, des études en écoles supérieures ou en seconds cycles universitaires.

En définitive, des enfants inégaux entrent dans le système éducatif. Ce dernier ne réduit pas les écarts de réussite entre les uns et les autres. Au contraire, il transforme d'abord en valeur scolaire ces différences d'origine et ensuite cristallise les écarts scolaires via d'abord des choix d'options et/ou d'établissement et ensuite des choix d'orientation qui finissent par masquer l'importance des inégalités. Aussi, à l'entrée du XXI<sup>ème</sup> siècle, la responsabilité de l'école est toujours réelle dans la production des inégalités.

apprendre et s'orienter

Siège : 7, rue d'Alger – 34000 Montpellier – 0033 4 67 58 70 40 / 0033 6 22-19-38-41

jmquiesse@wanadoo.fr

Internet Explorer :[http:// www.apprendreetsorienter.org](http://www.apprendreetsorienter.org)



Association loi 1901, déclarée le 08 juillet 1999 sous le N° 812, JO du 31 juillet 1999

## 12 – Et l'orientation dans tout ça ?

Que dire de l'orientation scolaire ? Qu'elle est d'abord bien impliquée, comme l'école en général, dans la production des inégalités. C'est un aspect capital de la philosophie implicite de l'orientation qui est ici battu en brèche, qui veut, dans un souci de justice sociale, surdéterminer les cursus aux mérites scolaires et ainsi contribuer à la correction des inégalités.

Ensuite, qu'il est pourtant des marges de manœuvre que les comparaisons internationales permettent d'entrevoir :

- Repousser l'orientation à l'issue du collège unique comme cela se fait en Suède, s'avère plus équitable que de pratiquer une orientation précoce comme en Allemagne ;
- L'inégalité semble en Grande-Bretagne moindre qu'en France parce que l'orientation y est davantage déterminée par le niveau des élèves et moins par la demande familiale.

Enfin, parce que les l'institution se bornent à réviser à la baisse les demandes qui leur paraissent excessives au regard des résultats scolaires, elle se prive d'un levier essentiel dans la réduction des inégalités à savoir inciter les élèves dont la famille ne l'aurait pas envisagé à engager des études prestigieuses.

## **C - LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION DU SYSTEME EDUCATIF FRANÇAIS**

On peut enfin, dans un dernier temps, tenter de resituer ces remarques sur l'orientation dans le processus historique plus large de démocratisation du système éducatif français ; Tenter une réponse à la question difficile qui consiste savoir si, malgré toutes ses imperfections, le système scolaire actuel n'est pas plus juste qu'il ne l'était hier ; Ou encore voir si cette quête en faveur de l'égalité n'est pas condamnée à n'être qu'un point de fuite jamais satisfait !

## 13-Ecole républicaine contre école démocratique

On sait par exemple que le processus d'orientation scolaire actuel est plutôt mal vécu par les élèves et leur famille, plus mal vécu qu'il ne l'était hier voire il y a un siècle. Pourtant, l'école de Jules Ferry, reposait sur un tri précoce à partir de critères bien éloignés du mérite scolaire : elle orientait vers le lycée payant et le baccalauréat les enfants de notables ; elle orientait vers le primaire supérieur gratuit les enfants du peuple puis une poignée d'entre eux vers le certificat d'études.

On comprend mieux ce paradoxe, lorsque l'on sait que l'école intègre désormais la fonction d'orientation et de sélection qui s'opérait auparavant en dehors d'elle. Cette réalité est pour beaucoup dans le regard critique porté à l'heure actuelle sur l'institution scolaire et ses effets. Alors que l'école républicaine, peu démocratique, préservait la dignité des individus en rejetant sur l'injustice sociale les raisons de leur échec, l'école démocratique de masse fait, aujourd'hui, plus que jamais reposer l'échec scolaire de chaque individu sur sa valeur propre telle qu'elle est définie par l'école : elle rend chacun responsable de son propre échec.

D'où sans doute le fait que l'école d'hier puisse être perçue comme un îlot de justice dans une société injuste au motif qu'elle offrait une chance aux meilleurs sans humilier les faibles. Par comparaison, l'école démocratique de masse, parce qu'elle affirme que tous peuvent réussir, est désormais comptable des échecs et des inégalités qu'elle génère et qui peuvent être en réalité moindres que dans l'ancien système !

## 14-Démographisation

Cela dit, la France est incontestablement engagée dans une démographisation de son système éducatif. Par vagues successives, le primaire, le collège, le lycée puis bientôt l'enseignement supérieur, voient leurs effectifs

apprendre et s'orienter

Siège : 7, rue d'Alger – 34000 Montpellier – 0033 4 67 58 70 40 / 0033 6 22-19-38-41

jmquiesse@wanadoo.fr

Internet Explorer :[http:// www.apprendreetsorienter.org](http://www.apprendreetsorienter.org)



Association loi 1901, déclarée le 08 juillet 1999 sous le N° 812, JO du 31 juillet 1999

explorer. Cette politique donne accès à une toujours plus importante part des générations à des niveaux sans cesse plus élevés du système éducatif. 100% au primaire, 95% au collège, 70% au lycée et 35% dans le supérieur. Les milieux populaires, les filles et les enfants de migrants profitent de cette ouverture de l'offre scolaire.

Mais est-ce que démographisation, ie généralisation de la scolarisation, rime avec démocratisation ? Non. Car ce n'est pas parce que de plus en plus d'enfants d'ouvriers accèdent par exemple à des niveaux de cursus ou bien à des filières qui leur étaient autrefois interdites que l'écart de scolarisation entre eux et les enfants de milieux privilégiés diminuent pour autant. Pour reprendre une image facile, ce n'est pas parce que de plus en plus d'enfants d'ouvriers décrochent le baccalauréat que l'inégalité devant l'école diminue si dans le même temps le taux d'accès au bac des enfants de cadres progresse d'autant ou encore si la valeur de celui-ci a diminué entre temps.

### 15 – Démocratisation

On le voit, la démographisation scolaire peut prendre plusieurs formes :

- La forme d'une démocratisation uniforme c'est-à-dire d'une translation des niveaux de formation qui ne fait finalement que différer dans le cursus les inégalités anciennes et ne réduit en rien les écarts entre groupes sociaux. On parlera dans ce cas parler de démographisation plutôt que de démocratisation ;
- La démographisation du système éducatif peut aussi prendre la forme d'une démocratisation égalisation qui réduit effectivement les écarts de réussite, de parcours et d'orientation scolaire entre les groupes sociaux et rapproche les probabilités d'accéder à tel ou tel cursus des enfants appartenant à des groupes sociaux différents et inégaux. On parlera alors de démocratisation.

Et il semble que le phénomène de démocratisation du système éducatif français soit bien engagé puisque à tous les niveaux, les écarts sociaux de réussite se réduisent.

L'exemple du baccalauréat est bien connu : 9 enfants de cadres sur 10 obtiennent aujourd'hui le baccalauréat contre 1 enfant d'ouvriers sur 2. L'écart reste important, mais il est très inférieur à ce qu'il était ne serait-ce qu'au début des années 80.

### 16 – Démocratisation ségrégative

Enfin, la démocratisation peut prendre la forme plus subtile d'une démocratisation dite ségrégative dans la mesure où l'ouverture des possibles se fait vers des filières et des métiers qui n'en restent pas moins peu valorisés ou peu rentables. Et c'est ce qui semble se passer dans le système éducatif français où la massification de la demande scolaire s'accompagne d'une fragmentation sociale de l'offre scolaire.

Autrement dit, s'il est possible d'enregistrer une démocratisation égalisatrice pour chaque échelon de certification, il faut enregistrer, dans le même temps, le maintien de fortes inégalités d'accès au niveau de certaines options, séries ou orientations offertes par chacun de ces échelons. En d'autres termes, chaque fois qu'un cycle se démocratise, il se diversifie scolairement, se segmente socialement, et gomme tout ou partie de la démocratisation engagée.

L'exemple du baccalauréat nous servira encore d'illustration : la démocratisation de l'accès au baccalauréat est manifestement absorbée par les filières professionnelles et dans une moindre mesure les séries technologiques qui génèrent de véritables gains de démocratisation. Le poids des enfants d'ouvriers dans ces filières a progressé de 6% en moyenne de 1985 à 1995.

Tandis que la part des enfants d'ouvriers dans les filières L et ES progresse de 2% durant les 10 glorieuses, la série S, qui offre les meilleures opportunités d'orientation dans l'enseignement supérieur ne se démocratise pas. Tout se passe donc comme si la démocratisation est d'autant plus forte que la filière est de faible valeur scolaire.

apprendre et s'orienter

Siège : 7, rue d'Alger – 34000 Montpellier – 0033 4 67 58 70 40 / 0033 6 22-19-38-41

jmquiesse@wanadoo.fr

Internet Explorer :<http://www.apprendreetsorienter.org>



Association loi 1901, déclarée le 08 juillet 1999 sous le N° 812, JO du 31 juillet 1999

Les fils de cadres ont aujourd'hui 3 fois plus de chance que les fils d'ouvriers d'avoir leur bac mais 8 fois plus de chance d'obtenir un bac S !

### **POUR CONCLURE**

Que dire pour conclure. Je dirais volontiers que l'orientation ie le choix d'une filière scolaire, est bien sûr un enjeu majeur des politiques de démocratisation de l'institution scolaire et un levier essentiel dans la quête d'une meilleure égalité des chances devant le diplôme et l'offre d'insertion professionnelle et sociale que ce dernier permet. Et ce n'est pas le fait de voir notre système éducatif se démocratiser de façon ségrégative qui invalide cette idée : au contraire même.

Si nous voulons progresser encore sur la voie de la justice scolaire qui ne cesse d'être plus exigeante au fur et à mesure qu'elle progresse, ie passer d'une égalité de droit à une égalité d'accès, d'une égalité d'accès à une égalité des chances puis d'une égalité des chances à une égalité des faits ou de résultats, l'orientation reste un élément capital de notre politique scolaire. J'ai tenté de vous montrer que nous avons ici encore certaines marges de manœuvres.

### **SOURCES :**

Jean-Michel Berthelot, *Ecole, orientation, société*, Paris, Puf, 1993.

Pierre Merle, *La Démocratisation de l'enseignement*, Paris, La découverte, 2002.

Marie Duru-Bellat, *Les Inégalités sociales à l'école. Genèse et mythes*, Paris, Puf, 2003.

François Dubet, *L'Egalité des chances. Qu'est-ce qu'une école juste ?*, Paris, Seuil, 2004.

Jean Guichard et Michel Huteau, *L'Orientation scolaire et professionnelle*, Paris, Dunod, 2005.

apprendre et s'orienter

Siège : 7, rue d'Alger – 34000 Montpellier – 0033 4 67 58 70 40 / 0033 6 22-19-38-41

jmquiesse@wanadoo.fr

Internet Explorer :[http:// www.apprendreetsorienter.org](http://www.apprendreetsorienter.org)